

### édito

Avec un enneigement comme l'on n'en avait pas connu pour Noël depuis fort longtemps, l'année 2024 s'est terminée de la plus belle des façons, sous un soleil radieux dont ont pu profiter les enfants et leurs familles durant les congés. Cette lumineuse parenthèse météorologique offerte par la nature, arrivait à point nommé pour nous sortir, l'espace d'un instant, d'un climat politique plutôt incertain, voire inquiétant, aussi bien en France qu'au-delà de nos frontières.

2025 est arrivé, sans que changent ces dures réalités géopolitiques ou financières. Comme bien souvent lorsque les choses ne vont pas, on cherche des responsables. C'est ainsi que l'on se tourne du côté de son voisin pour lui faire porter le chapeau ... c'est tellement plus simple et ça présente l'énorme avantage d'éviter de se remettre en question. C'est ainsi que l'on tente de nous faire croire que les collectivités locales portent une grande part de responsabilité dans le déficit abyssal que connaît notre pays. Pourtant, les chiffres sont là : les collectivités locales (régions, départements, communes, intercommunalités et établissements publics locaux) supportent 8 % de la dette publique française, alors que dans le même temps elles sont à l'origine de 67 % de la commande publique. Sans la dépense publique des communes, des pans entiers de notre économie s'enfonceraient dans un marasme désastreux ... Dans leur plus grande majorité, les finances des communes françaises sont saines, et c'est encore plus vrai pour les plus petites d'entre elles, Brénod y compris. En réalité, tout ceci n'est qu'un effet d'annonce supplémentaire, qui n'enlève rien aux difficultés auxquelles sont confrontées les finances françaises.

C'est dans ce contexte que nous devons préparer notre budget communal, sans trop connaître ce que seront nos ressources pour cette année. C'est dans ce contexte également, que nous entendons poursuivre ce qui a été commencé.

En 2025 s'engageront des travaux de modernisation de notre éclairage public. Avec le concours du Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain (SIEA) les 195 points d'éclairage de la commune, hameaux compris, seront transformés en LED, pour un service d'éclairage plus vertueux et plus durable.

Avec le SIEA toujours, sera mise en service une borne de recharge pour deux véhicules électriques sur la place de l'église. Nous répondrons ainsi à l'obligation faite à chaque commune française de disposer d'une telle installation.

La rénovation de notre petit patrimoine, les lavoirs de la Scie et de la Côte, le four-lavoir de Macconod ainsi que les marches du parvis de l'église seront terminés. Ce sera également le cas pour l'aire de jeux avec la réouverture de toilettes publiques, tandis que la rénovation du court de tennis sera engagée cette année.

Enfin, dès la fin de l'hiver, les aménagements de la traversée du village, subventionnés par l'État, seront terminés, avec la finalisation de l'entrée Nord de l'agglomération et la modification des priorités sur les rues des Montaines et du Stade. La vitesse des véhicules sera alors limitée à 30 km/h sur la totalité des voies de l'agglomération, y compris les rues et chemins adjacents.

Tous ces projets ont été largement soutenus que ce soit par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain et Haut-Bugey Agglomération. Sans leur concours, nous n'aurions pas engagé tous ces travaux. La solidarité entre les collectivités est et doit rester un maillon essentiel et fondamental pour la vitalité de nos communes.

Bonne lecture.

Étienne RAVOT,  
Maire de Brénod

Retrouvez ce bulletin, les précédents, et bien d'autres choses encore...  
sur [www.brenod.com](http://www.brenod.com)



# Sommaire

## Vie communale pages 2 à 15

- ❖ Roland MINET
- ❖ Etat Civil 2024
- ❖ Urbanisme
- ❖ Les finances communales
- ❖ Budget 2024
- ❖ Les subventions aux associations 2024
- ❖ Les rétrospectives de l'année 2024
- ❖ La bibliothèque municipale
- ❖ Notre forêt
- ❖ Réhabilitation de l'aire multisports
- ❖ Aménagements du cimetière
- ❖ La structure artificielle d'escalade
- ❖ Petit patrimoine

## Enfance pages 16 à 19

- ❖ L'école Daniel MORAND
- ❖ Nos écoliers découvrent la mer
- ❖ Au revoir à nos CM2
- ❖ La rentrée scolaire 2024-2025
- ❖ L'accueil périscolaire et le centre de loisirs

## Vivre ensemble pages 20 à 23

- ❖ Ensemble ayons les bons réflexes de tri
- ❖ Dans le respect et la bienveillance
- ❖ Les dégradations
- ❖ Petit rappel aux usagers de l'espace public

## ROLAND MINET



Le 29 janvier 2025, une foule considérable s'est rassemblée devant l'église de Brénod, trop petite pour accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitaient rendre hommage à Roland MINET, et manifester leur soutien à sa famille.

Roland nous a quittés le 24 janvier, la maladie a eu raison de sa volonté et de sa bonne humeur. Travailleur et courageux, tout aussi passionné par son métier que par le bien commun, il a consacré sa vie à sa ferme de La Scie, à la Fromagerie de Brénod et à la Commune avec une égale vigueur. Élu au conseil municipal de 1995 à 2020, il a exercé un mandat d'adjoint entre 2001 et 2008. Devenu président de la Fromagerie en 2007, il a assumé cette charge jusqu'en 2020. Son engagement au service des autres pendant toutes ces années a durablement marqué son village, son action rayonnant bien au-delà des limites de notre commune.

Son sourire, que l'on croyait éternel, le suivait partout et restera longtemps gravé dans nos mémoires. De ce chemin parcouru tout au long d'une vie aussi bien remplie, nous gardons une trace inaltérable dont le souvenir guidera longtemps celles et ceux qui aiment leur village comme Roland l'a aimé.

9 naissances



11 décès



Etat Civil  
de l'année  
2024

2 mariages



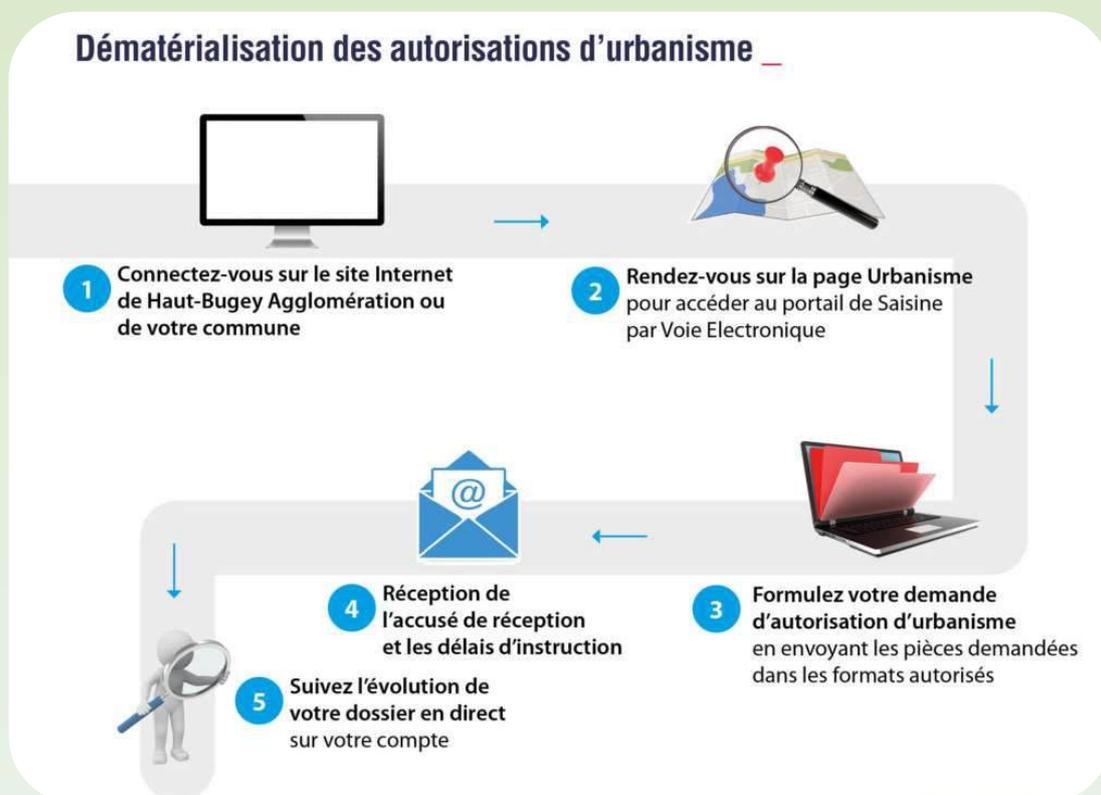
1 PACS

## URBANISME

Le domaine concernant l'urbanisme au sein de la commune est dynamique : 63 pétitionnaires ont déposé des dossiers, répartis ainsi :

- 15 Déclarations d'intention d'aliéner concernant les biens en vente (permet à la mairie d'exercer son droit de préemption urbain),
- 7 Demandes de permis de construire concernant divers travaux de transformations, d'extensions ou d'isolation de façade par l'extérieur...
- 24 Déclarations préalables avant travaux, tel que réfection de toitures, modifications d'ouvertures, remplacement d'huissieries, pose de clôtures, pergolas, carports...
- 17 Certificats d'urbanisme d'information sur les règles d'urbanisme, taxes et servitudes applicables aux parcelles.

Les démarches peuvent se faire par voie dématérialisée sur le site de Haut-Bugey Agglomération ou sur le site de la commune ([www.brenod.com/vie-pratique/demarches-administratives](http://www.brenod.com/vie-pratique/demarches-administratives)). Vous pourrez suivre en direct l'évolution de votre dossier.



Les services de la mairie restent cependant à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Vous devez prendre rendez-vous en amont pour plus d'efficacité, par mail : [mairie@brenod.com](mailto:mairie@brenod.com) ou par téléphone au 04 74 36 01 02.

Comme indiqué dans le bulletin municipal n° 29, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Haut-Bugey arrive à son terme. Le SCOT fixe les grandes lignes directrices du projet d'aménagement du territoire du Haut-Bugey. C'est le cadre de référence pour les vingt prochaines années.

Le bilan de la concertation entre les différents acteurs (élus, partenaires institutionnels, habitants et acteurs du territoire...) a permis d'émettre un avis favorable sur le projet du SCOT par arrêté et par délibération du conseil d'agglomération le 8 octobre 2024. Tous les documents peuvent être consultés en ligne sur le site de HBA et de la commune. Les prochaines étapes feront l'objet de communications par voie d'affichage à la mairie, panneaux d'information, Panneaupocket, etc ...

## LES FINANCES COMMUNALES

Les comptes administratifs de la comptabilité du budget général de la commune et du budget annexe des bois ont été examinés lors de la réunion du conseil municipal du 9 avril 2024. Il en va de même pour les comptes de gestion produits par Monsieur le Receveur des Finances du Service de Gestion d'Oyonnax.

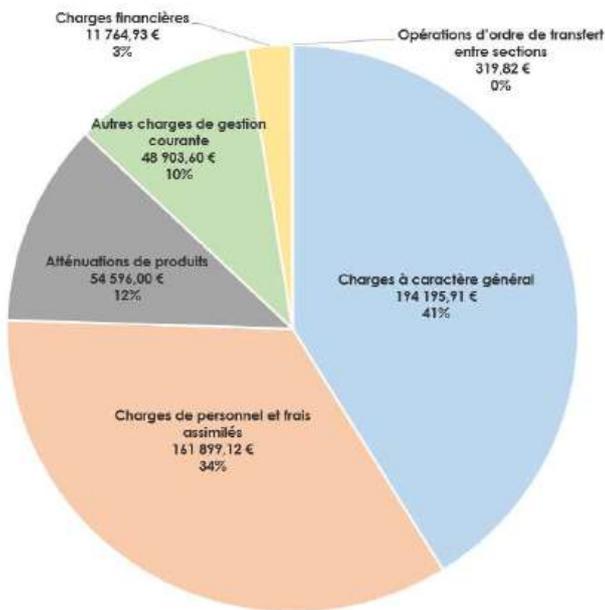
Ils ont été approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ces documents retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées en 2023 :

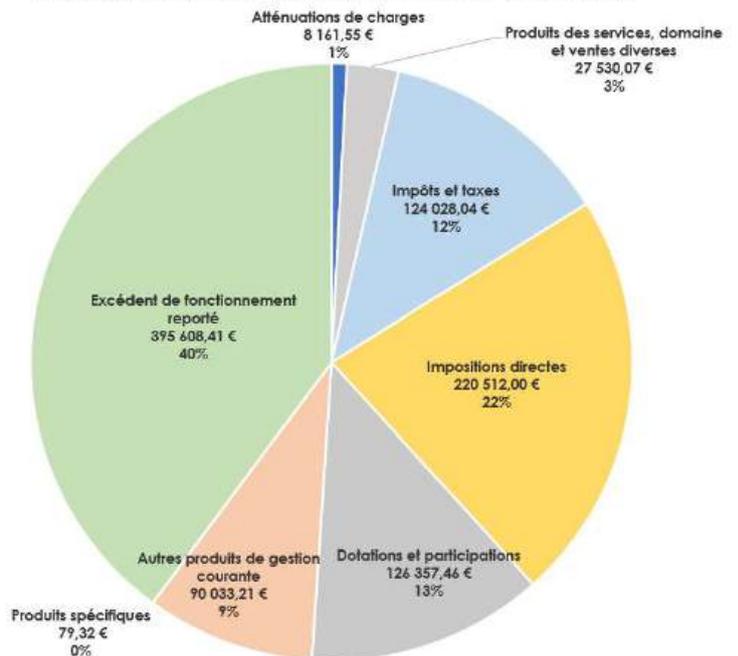
### - Budget général :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 471 679,38 euros, les recettes à 992 310,06 euros. L'excédent de fonctionnement dégagé est de 520 630,68 euros.

Répartition des dépenses de fonctionnement : année 2023

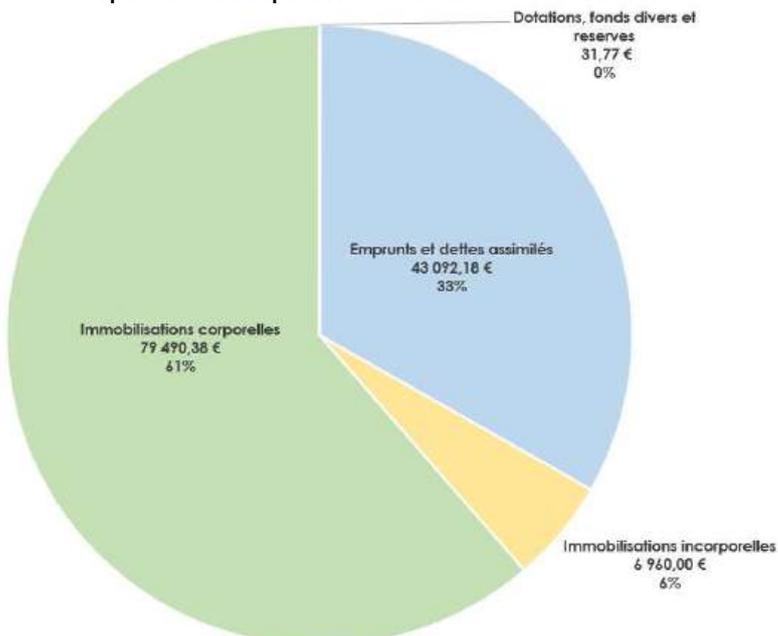


Répartition des recettes de fonctionnement : année 2023

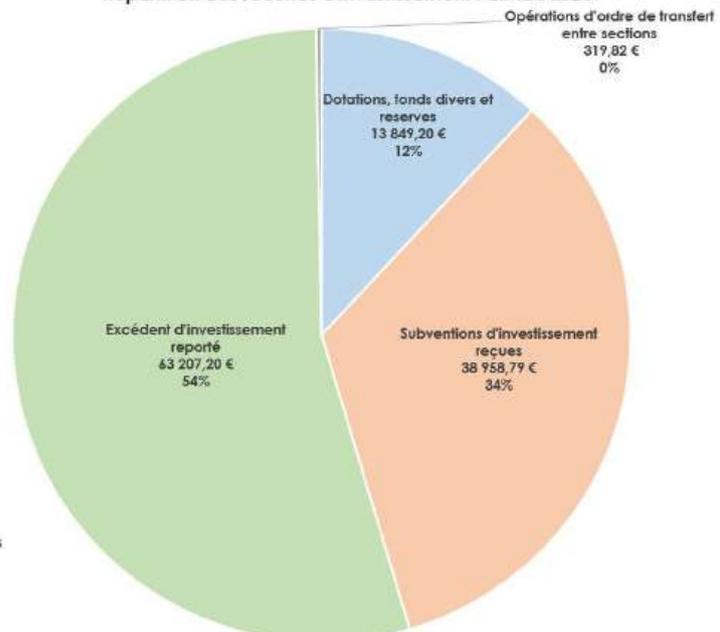


Les dépenses d'investissement s'élèvent à 129 574,33 euros, les recettes à 116 335,01 euros. Le déficit d'investissement dégagé est de -13 239,32 euros.

Répartition des dépenses d'investissement : année 2023



Répartition des recettes d'investissement : année 2023



- **Le budget bois** fait ressortir un excédent de fonctionnement de 35 109,36 euros et un déficit d'investissement de - 1 980,00 euros.

La participation au budget général est de 10 000,00 euros en 2024.

## BUDGET 2024

Vie  
communale

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes programmées et votées pour 2024.

Comme pour l'exercice précédent, malgré un contexte économique et politique marqué par l'inflation et l'instabilité, le résultat financier de l'exercice permet, d'une part de contenir les dépenses de fonctionnement courantes et d'autre part, la programmation d'investissements conséquents tel que la rénovation du petit patrimoine, le remplacement du véhicule utilitaire de la commune, l'aménagement de la traversée du village et de la place, la modernisation de l'éclairage public, la rénovation de la salle d'accueil périscolaire, les frais d'études divers... sans recourir à l'emprunt.



La fiscalité directe locale est une composante essentielle des finances de la commune, les taux votés en 2024 restent inchangés pour :

- les taxes foncières sur les propriétés bâties : 26,26 %
- les taxes foncières sur les propriétés non bâties : 50,90 %

Le taux applicable à la base d'imposition des taxes d'habitation sur les résidences secondaires passe de 7,17 % à 7,85 %.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Les P'tits Bergnolands	1 350,00 €
Sou des écoles de Brénod	350,00 €
Association de gestion de la Marpa les Narcisses	581,90 €
Ski Club Brénod-Corcelles	1 500,00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie (FNACA) - Comité Brénod – Champdor – Corcelles	75,00 €
Mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura	30,00 €
Mémoire de la Déportation dans l'Ain	30,00 €
ADAPA (Aide à domicile)	150,00 €
ADMR du Valromey (Aide à domicile)	75,00 €
Comice Agricole de la Montagne	150,00 €
Maison Familiale Rurale de Cormaranche en Bugey	40,00 €
Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon	40,00 €
BTP CFA de l'Ain	40,00 €
Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain	40,00 €
Association des Cadets de la Gendarmerie de l'Ain	40,00 €
<b>Subventions exceptionnelles</b>	
Izernore Vel'Haut Bugey : 4 <sup>e</sup> tour du Haut-Bugey	250,00 €
Association sportive du Collège Paul Sixdenier	224,00 €
15 ans de la Marpa les Narcisses	500,00 €
Sou des écoles de Brénod : CLASSE DE MER	2 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 965,90 €</b>

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la commune : <https://www.brenod.com>

### Cérémonies de février 2024

La cérémonie commémorative du 80<sup>e</sup> Anniversaire de la rafle de Brénod a réuni une assistance nombreuse.

Sous la houlette de Mme Aurélie BERNARD, Directrice, les enfants de l'école Daniel MORAND ont interprété le Chant des Partisans et la Marseillaise.



Dimanche 11 février, cérémonie à la Stèle du Monthoux, en hommage aux trois jeunes résistants tués au combat le 5 février 1944.



**Le festival du court métrage** s'est déroulé du mercredi 20 au dimanche 24 mars 2024.

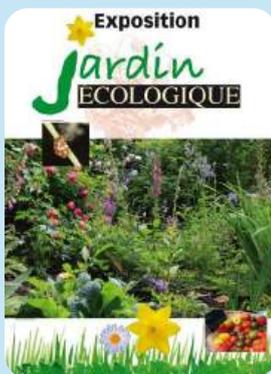
Organisé pour la deuxième année consécutive par la bibliothèque municipale, il permet de faire (re)découvrir ce genre de cinéma bien particulier.

Les différentes projections de ce festival, initié par le Centre National du Cinéma et de l'Image, se sont tenues dans la salle hors-sac de la Sivollière.

Merci aux bénévoles qui portent ce projet et donnent de leur temps pour la sélection des œuvres, et leur présentation lors des 8 séances.

### Exposition jardin écologique à la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale a accueilli du 27 avril au 11 mai, une exposition nommée « Le jardin écologique », mise à disposition par la bibliothèque départementale de l'Ain.



Toutes les thématiques liées aux jardins ont été abordées comme l'entretien des sols, la ressource en eau, le potager, ou le verger.

### Rallye Ain Jura

C'est sous le soleil que le samedi 11 mai, notre village devenait l'écrin d'arrivée du rallye Ain-Jura avec pas moins de 110 participants qui se sont arrêtés sur la place. Ce fut l'occasion d'un petit clin d'œil aux Bergnolands engagés dans la course...





En 2024, une nouvelle manifestation a vu le jour à Brénod. Le Ski Club Brénod-Corcelles a lancé une épreuve estivale : le Trail Brénod Haut Bugey.

Et quel succès !!! 700 traileurs se sont inscrits à la course : 134 sur 24 km, 186 sur 16 km, 137 sur 8 km et les 3 km ont réuni 66 participants. Sans compter l'épreuve intergénérationnelle qui a réuni les plus jeunes et 8 résidents de la Marpa sur 1.5 km coachés par Denis RAYNAUD et accompagnés par la Directrice Muriel MATHIEU.

Malgré la météo très humide, la manifestation a connu un vif succès. Tous ont apprécié nos paysages et l'animation proposée par nos musiciens dans le village sur toute la journée.

Rendez-vous est donc donné pour l'année prochaine. Alors à vos agendas et reprenez la date du 29 juin 2025.



# Vie communale



## La Foire de Brénod

Tout le monde avait rendez-vous le dimanche 21 juillet à Brénod pour la traditionnelle foire. Le mauvais temps du matin n'a pas découragé les exposants et les particuliers qui se sont inscrits au vide-greniers. Une centaine de personnes a répondu présent. Bien leur en a pris !!! Car le soleil a pointé le bout de son nez dans l'après-midi.

Brénod Découvertes a su mobiliser ses bénévoles et les associations du village et ce fut, comme d'habitude, une belle journée où Bergnolands et visiteurs ont partagé un moment de convivialité.

## Inauguration du « Poids des Livres »

Le samedi 27 juillet, l'ancien poids public transformé en « cabane à livres voyageurs », baptisé « Le poids des livres », a été inauguré en présence des bénévoles, des élus et des habitués de la bibliothèque.



Merci à Jean-Marc, Denis, Claude, Marc et Alain pour le temps personnel offert dans l'intérêt de tous.

Merci également aux bénévoles de la bibliothèque municipale qui font désormais vivre ce lieu de partage de culture.

Le principe est de partager, de prendre ou de déposer des livres.



### **Ce lieu n'est pas un point de recyclage !!!**

Les magazines ne sont pas admis, les livres en mauvais état non plus. En effet, ils ne sont pas à déposer à cet endroit...

## Le 15 août 2024

Nos conscrits ont comme chaque année célébré cette fête patronale comme il se doit, avec la bénédiction des brioches avant leur distribution dans les fermes et au village. Nous constatons et regrettons encore une fois l'absence des forains et leurs manèges qui donnaient vie à notre village.



Pour pallier à ce manque, les jeunes ont organisé un concours de pétanque au hangar municipal. Ce fut un vif succès, avec la buvette et la remise des prix. À la fin de cette journée ensoleillée, un repas a été servi (sur réservation uniquement), animé par Los Amoëllos.

Le traditionnel feu d'artifice a été tiré à 22 h.



### 4<sup>ème</sup> Tour du Haut-Bugey

Il a eu lieu les 7 et 8 septembre 2024, support du championnat Auvergne-Rhône-Alpes pour les jeunes.



Organisation : Izerore Vél'Haut Bugey.



### 9<sup>ème</sup> Gentleman du Plateau

Il s'est tenu le 28 septembre avec un premier départ donné à 13 h 30 sur la place du village. 65 participants ont pris le départ malgré un temps très maussade. Selon leurs catégories d'âge, les coureurs ont effectué une ou deux boucles de 11.6 km seuls, en binômes ou par équipe.

Encore une belle animation qui donne de la vie dans notre beau village !!



### Fête de la bière, samedi 05 octobre 2024

L'association des jeunes de Brénod a organisé sous le hangar municipal la fête de la bière autour d'une choucroute géante cuite sur place (sur réservation uniquement). Dès 14 h 00, plusieurs groupes de musique se sont succédés pour notre plus grand plaisir, puis la soirée s'est poursuivie avec le DJ Los Amoëllos

Un grand merci à nos jeunes qui apportent de la joie dans notre village et qui font le maximum pour que ces manifestations perdurent, soutenons-les !



### 1<sup>er</sup> salon des arts en fête

Premier essai validé avec succès ! Organisé par Brénod Découvertes, ce 1<sup>er</sup> salon des arts en fête a attiré plus de 300 visiteurs.

Le « prix du public » a été décerné à Mme Renée BOUILLANE (photo ci-dessous). Rendez-vous les 24, 25, 26 octobre 2025 pour la prochaine édition.



### Le Classic Run

Le 24 octobre 2024, malgré une météo pluvieuse et froide, le Ski Club Brénod Corcelles a organisé son grand prix d'automne : le Classic Run, un mix de ski-roues et de course à pied.



40 courageux coureurs issus de tous les clubs du plateau et d'ailleurs se sont affrontés dans les rues du village en ski à roulettes puis ont chaussé les baskets pour un parcours de course à pied. Une bonne ambiance, des courses pleines de suspense ont réjoui les spectateurs présents.



## Vie communale

### Bibliothèque en fête

Le samedi 26 octobre, notre bibliothèque municipale était en fête. Diverses animations étaient proposées afin de satisfaire toutes les générations et tous les goûts.

Au programme :

- Le matin pour les adultes : lecture de textes et poèmes, illustrations musicales et sonores,
- L'après-midi pour la jeunesse : spectacle théâtral de la troupe AINcognito, Kamishibai, raconte tapis.



À cette occasion a été remis aux enfants de 0 à 3 ans le livre de naissance « 1, 2, 3 petits chats » offert par le Conseil Départemental.



### 11 novembre 2024

La cérémonie s'est tenue sous un brouillard froid et humide. Les habitants du village, les fidèles porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers volontaires et les élus ont rendu hommage à nos morts pour la France. Trois dépôts de gerbes ont eu lieu au monument aux Morts, au cimetière et à la stèle du Monthoux.

Cette matinée s'est conclue par un apéritif convivial.



### Journée Partage et Découvertes

La Marpa a organisé la 4<sup>ème</sup> édition de sa journée Partage et Découvertes le 7 septembre sur le thème du bien-être. Une dizaine d'exposants est venue animer le marché de producteurs et artisans locaux. Une quinzaine de professionnels était présente au salon du bien-être. La nouveauté de cette année, deux conférences qui ont remporté un vif succès. Le chef de cuisine avait préparé un repas ayurvédique(\*), sous la houlette d'une professionnelle qui apportait les informations nécessaires aux personnes curieuses de cette pratique.

Cette manifestation est toujours un bon moment d'échanges et de convivialité, dont la finalité est de faire découvrir la structure, et de permettre aux gens de visiter pour une éventuelle entrée.

Rendez-vous le 13 septembre 2025.



(\*) ayurveda : médecine traditionnelle indienne

## La Marpa a fêté ses 15 ans

Samedi 7 décembre l'association de gestion a convié résidents, familles, partenaires institutionnels et sympathisants de la Marpa à fêter ses 15 ans.

Après une commémoration au cimetière de Lantenay sur la tombe de François DEZECACHE et à Brénod sur celle de François PESENTI, fondateurs de la maison, les bénévoles ont accueilli les partenaires, les résidents et leurs familles autour du verre de l'amitié pour célébrer dignement cet évènement (La Covid-19 n'ayant pas permis de fêter les 10 ans).

Tout au long de l'année, le personnel a accompagné les résidents sur le thème du « Temps qui passe ». Un photographe a réalisé des portraits des résidents, sur les thèmes et souvenirs de leurs familles, de leurs métiers ... Isabelle DE CHALON et Gérald GAMBIER ont animé des ateliers écriture et réalisé un livre (\*) qui a été mis à l'honneur lors de cette cérémonie. Les enfants de l'école Daniel MORAND avaient calligraphié des textes des Fables de la Fontaine.



La troupe AINcognito a créé un « théâtre-objets » impliquant des résidents et des enfants de l'accueil périscolaire. Le moment fut très émouvant, le trac était palpable.

La directrice a partagé ses 15 ans de présence dans la structure, puisqu'elle en a fait l'ouverture. Elle a évoqué le travail réalisé sur le thème du « Temps qui passe » projet qui a été primé par la Fédération Nationale des Marpa lors du Concours de l'Innovation.

2009-2024...15 ans déjà !! Que le temps passe.

(\*) Le livre est en vente à la Marpa ou à la Mairie au prix de 15 € si vous souhaitez l'offrir ou vous l'offrir !

## Festivités de fin d'année

Le vendredi 13 décembre, la population était invitée à profiter d'un moment festif pour célébrer la fin d'année.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir notre député M. Marc CHAVENT et notre sénatrice Mme Sylvie GOY-CHAVENT, venus en voisins partager ce temps de convivialité avec les gens de Brénod.

Au menu, soupe à l'oignon et croûtons, divers petits amuse-bouche, vin blanc chaud, et pour conclure une petite touche sucrée avec des panettones et pandoros.

Lors de ce moment, les enfants ont eu la visite du très populaire Père Noël, l'occasion pour eux de recevoir une petite poche en toile de jute garnie de friandises.



Cette soirée, a permis également d'offrir à nos aînés leur cadeau gourmand de fin d'année.



@ [bibliotheque@brenod.com](mailto:bibliotheque@brenod.com)

<https://www.facebook.com/biblio.brenod/>



**Les acquisitions de l'année 2024**

- 15 romans dont une pentalogie (série de 5 mini-romans japonais)
- une trilogie d'aventures sur l'esclavage,
- des romans policiers, « Fantasy », BD et autres...
- un livre sur l'histoire sanatoriale d'Hauteville.

**Les renouvellements des abonnements aux revues**

- ↳ « Esprit d'ici »,
- ↳ « Salamandre junior »,
- ↳ « La revue dessinée »
- ↳ « Plantes et santé »



**Ouverture**

**Mercredi**  
16h30 à 18h30

**Samedi**  
10h à 12h



**Pour consulter notre fonds**

<http://mabib.fr/bmbrenod>

Vous n'y trouvez pas votre bonheur :

En consultant le site : <http://lecture.ain.fr>, vous pouvez connaître l'ensemble des livres et CD (livres lus et musique) disponibles à la D.L.P. et nous demander ensuite de les réserver.

La bibliothèque est ouverte à tous.  
Le prêt du livre est gratuit.

**Nos événements**

Actualités en vitrine de la bibliothèque

- Kamishibai et raconte tapis
- Ateliers créatifs
- Après-midi jeux de société
- Apéro-lectures
- Cercle de partage de lectures
- Festival du court métrage
- Expositions
- Permanences à la MARPA
- Accueil des classes

**Le saviez vous ?**

La bibliothèque numérique donne accès gratuitement à des centaines de films.

Renseignements auprès des bénévoles.

**Pour les mois à venir :**

De nouveaux « **APÉRO-LECTURE** »

Des **APRÈS-MIDI JEUX** pendant la période hivernale.

Des rendez-vous mensuels du **CERCLE DE PARTAGE DE LECTURE**.

**VACANCES SCOLAIRES**

**Ateliers créatifs**

Ouverts aux enfants accompagnés de leur famille.  
Inscriptions recommandées.



**Kamishibai et Raconte tapis**  
Le samedi matin.



La **FÊTE DU COURT MÉTRAGE** du 19 au 23 mars 2025 fut un réel succès. Rendez-vous en 2026.



## NOTRE FORÊT

## Vie communale

### Les ventes de bois

Vente de gré à gré par soumissions informatisées de lots de **bois déperissants** du 6 septembre 2024 :

188 m<sup>3</sup> sous écorce dans la parcelle 32 au lieu-dit « Le Monthoux » vendus à la SARL GONNOT pour un montant de 3 765.00 € H.T, prix moyen : 20.03 €/m<sup>3</sup>.

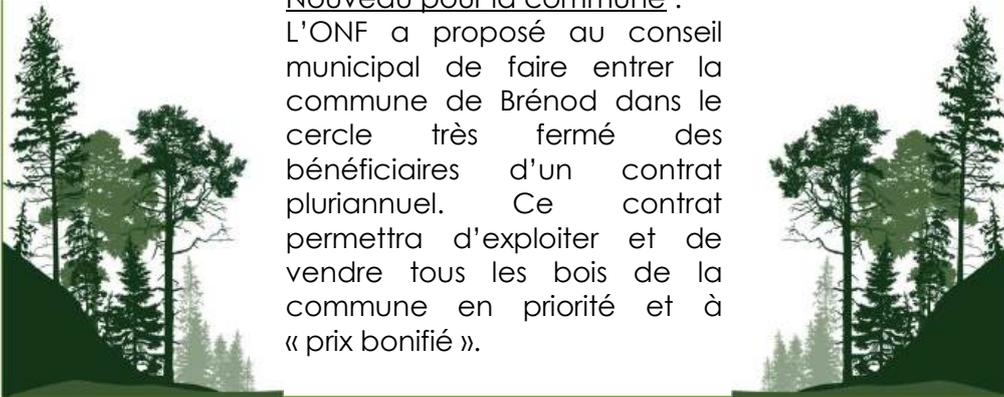
Vente de gré à gré par soumissions informatisées de lots de **bois d'œuvre** du 3 octobre 2024 à Montréal-la-Cluse :

736 m<sup>3</sup> sous écorce dans les parcelles 9, 10 et 11, au lieu-dit « Forêt de Pré Goyet » vendus à la Scierie LYAUDET pour un montant de 28 935 € H.T, prix moyen : 39.31 €/m<sup>3</sup>.

Vente amiable à la scierie DUCRET d'un lot d'épicéas estimé à 30 m<sup>3</sup> sur pied, vers la cascade du Sautoux au prix de 42 €/m<sup>3</sup> sous écorce pour les bois verts et 15 €/m<sup>3</sup> sous écorce pour les bois secs.

#### Nouveau pour la commune :

L'ONF a proposé au conseil municipal de faire entrer la commune de Brénod dans le cercle très fermé des bénéficiaires d'un contrat pluriannuel. Ce contrat permettra d'exploiter et de vendre tous les bois de la commune en priorité et à « prix bonifié ».



Arrivée du nouveau Technicien Forestier Territorial à l'Office National des Forêts en charge de notre forêt communale.



M. Denis PYTHON succède à M. Béranger BOUILLOUX, parti dans la Loire.

Il a pris ses fonctions le 12 février 2024.

### La commission des forêts en visites



Visite de la plantation de cèdres et douglas de la parcelle 17 « canton du Mollard » où le taux de reprise est correct malgré une partie de la population de douglas attaquée par les cervidés.

Tournée des chemins forestiers mis à mal par les nombreuses exploitations de bois scolytés du côté du Versoux...

### Affouages

Sous réserve de disponibilité sur des zones intéressantes pour le bois de chauffage sur pied ou bord de route, une campagne d'affouage sera relancée cet automne.

Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous donner les modalités d'inscription.



**Rappel :** La fin d'exploitation des affouages sur pied est fixée au 30 avril 2025. Ceci comprend l'évacuation de la totalité des bois, tout en respectant les lieux et terrains privés.

## RÉHABILITATION DE L'AIRE MULTISPORTS

La commune poursuit la réhabilitation de l'aire multisports. Après la réalisation de la première tranche des travaux début 2024 qui a permis de moderniser une partie de cet espace la seconde tranche se poursuit activement.

Durant l'été, l'entreprise Calidrys a posé une nouvelle clôture de 185 ml.

En parallèle les sanitaires ont été démolis par notre agent technique pour faire place à un chalet construit par la MFR de Cormaranche en Bugey. La structure a été fabriquée par les étudiants en BTS systèmes constructifs bois et habitat (SCBH) pour leurs épreuves d'examen en juin 2024 avec le soutien des élèves de CAP charpentier bois. La pose sur site a été réalisée par des BP charpente bois. La couverture en bac acier a été réalisée par la classe de CAP couvreur début 2025.



Quelques chiffres :

- Clôture (185 ml) : CALIDRYS : 14 316.00 € T.T.C.
- Jeux et agrès : KOMPAN : 34 005.84 € T.T.C.
- Chalet sanitaires : MFR de Cormaranche en Bugey : 3 000 €



### Aménagements du cimetière

Ajout d'un columbarium en granit destiné à recevoir des urnes funéraires pour un montant de 3 700 € T.T.C.



Création d'un puits de dispersion des cendres funéraires dans le jardin du souvenir, pour un montant de 1 300 € T.T.C.



Les travaux ont été réalisés par les Pompes Funèbres Marbrerie du Plateau.

### La structure artificielle d'escalade

Une rénovation partielle du mur d'escalade a été réalisée par des grimpeurs bénévoles appartenant à la sous-section escalade de Brénod du Club Alpin Français de Nantua.

La peinture et le petit matériel ont été fournis par la commune pour un coût de 465.00 € T.T.C.



De nouvelles couleurs apportent un certain dynamisme à cet espace.



## PETIT PATRIMOINE

Après appel d'offres, les travaux de rénovation et valorisation du petit patrimoine de la commune de Brénod sur les lavoirs de la Côte et du chemin de la Scie, four-lavoir de Macconod et parvis de l'église ont été attribués :

- **Charpente, couverture et zinguerie :**  
SAS CARRIER CHARPENTE : 60 191,29 € H.T.
- **Maçonnerie :** SARL PESENTI Père et fils :  
60 901,90 € H.T.

Ces travaux subventionnés à 40 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes, 20 % par l'État et 20 % par HBA permettront de préserver et de valoriser ces éléments du patrimoine communal dans un souci d'authenticité et de respect des traditions locales.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la SARL MOCABOIS (Outriaz).



## L'ÉCOLE DANIEL MORAND : BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024



### Les Micro-Folies

Le 15 février 2024 les élèves de l'école se sont rendus à la Marpa les Narcisses pour profiter de ce dispositif original proposé par HBA afin de découvrir sur un écran et 15 tablettes, plus de 3 000 œuvres numérisées de musées nationaux, régionaux ou étrangers.

### Loto du patrimoine



Le vendredi 3 mai 2024, les CE et CM ont pu profiter d'une visite patrimoniale du village encadrés par des membres de l'association « Le Dreffia » afin de participer à la création d'un jeu de société. Le but étant de sensibiliser les jeunes générations au patrimoine qui les entoure.



### Découverte des milieux humides

Les élèves de la classe de maternelle ont fait la découverte des milieux humides de Brénod, visite des étangs Marron avec des intervenants de Bugey Nature et du SR3A.



### Fête de l'école

La fête de l'école s'est déroulée le 29 juin 2024. Les enfants ont présenté un spectacle sur le thème de la mer. Après un repas organisé par le Sou des Écoles, l'après-midi fut l'occasion de visiter les classes et d'observer tout le travail réalisé autour de l'eau, de visionner le diaporama et la rétrospective des voyages scolaires.

### Diplôme de Petit Veilleur de la Mémoire

Le jeudi 4 juillet 2024, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a récompensé l'engagement des enfants de l'école Daniel MORAND et leur enseignante pour leur interprétation du chant des Partisans et de la Marseillaise lors des commémorations du 6 février. Le diplôme de « Petit veilleur de la mémoire » leur a été remis par Mme Florence GHERARDI, Directrice de l'ONaCVG de l'Ain.



# NOS ÉCOLIERS DÉCOUVRENT LA MER

enfance



Les élèves du CP au CM2 de l'école primaire Daniel MORAND de Brénod sont partis en classe de mer du 26 au 31 mai 2024 à Saint Martin de Bréhal dans la Manche.

Ils ont pu découvrir des paysages somptueux, de belles plages, des prés salés et visiter le Mont Saint Michel. Ce fut un dépaysement total !



*Merci*

### Au revoir à nos 4 CM2

Comme traditionnellement, la commune a offert un dictionnaire aux 4 CM2 qui rentraient au collège en septembre 2024.



Mme Aurélie BERNARD, Directrice de l'école Daniel MORAND leur a remis le livre « L'homme qui plantait des arbres » de Jean GIONO offert par l'Éducation Nationale dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances ». Ce récit a été choisi dans le contexte du changement climatique, afin de sensibiliser les élèves à la protection de la nature et développer leur conscience écologique.

Nous souhaitons bonne chance à Loé, Célian, Noah et Maëvan pour la suite de leur parcours.



#### 17 enfants de maternelle et CP

sont accueillis par  
Catherine CLUZEL  
les lundis, mardis et jeudis et par  
Sophie FURCY le vendredi.  
Elles sont assistées par  
Corinne BALLETT-THOUBLE, ATSEM.

#### 19 enfants de CE et CM

accueillis par  
Aurélie BERNARD,  
Directrice de l'école.

## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS

L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants scolarisés à l'école Daniel Morand. Le centre de loisirs est quant à lui ouvert à tous les enfants même si la priorité est donnée à nos petits Bergnolands. Il sera ouvert comme suit :

☀ **Printemps : 22 au 25 avril 2025**

☀ **Été : 7 au 25 juillet et 25 au 29 août 2025**

Pour rappel, 2 personnes sont salariées pour 1.50 équivalent temps plein.

Karyl LOCATELLI est responsable et animatrice, Catherine FERRIGNO est animatrice.

Sur 100 € dépensés pour le fonctionnement de ce service, 70 € sont financés par le budget communal.



## Nos animatrices concoctent des programmes d'activités aux « petits oignons » pour les enfants.

Lors des vacances scolaires le centre de loisirs est fréquenté en moyenne à 62 % par les enfants de l'extérieur.

### Paroles d'utilisateurs

**Patrick et Michèle :** « En amont de l'accueil proprement dit, nous avons apprécié d'être guidés pour l'inscription (merci Sylvie); merci aussi aux intervenants pour les informations délivrées en temps et en heure pour pouvoir s'organiser. Fleur et Félix ont été ravis de pouvoir rencontrer d'autres enfants, de partager toutes sortes d'activités ».

**Félix :** « J'ai adoré le camp avec la Fondation Résilience, faire du feu, du secourisme. J'ai bien apprécié aussi les activités à la Marpa avec les personnes qui y habitent. La visite du clocher était super aussi. »

**Fleur :** « Oui, la visite du clocher était bien, la séance de maquillage aussi, j'ai bien aimé manger avec les papis et les mamies. Surtout je suis contente d'avoir rencontré des nouvelles copines que j'ai revues après. »



L'association « Les P'tits Bergnolands », intervient en soutien financier du centre de loisirs communal.

Elle récolte des fonds à travers différentes manifestations (vente de chocolats à Pâques, gourmandises de Noël...) qui servent à financer les sorties, intervenants ...

**L'INFO-TRI :**  
C'est une indication visuelle de tri que nous retrouvons sur les emballages de nombreux produits du quotidien, et qui permet à chacun d'avoir les bons réflexes de tri.

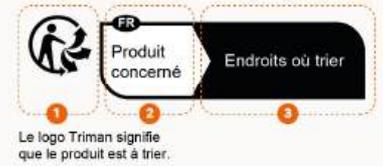
**Nouveau**  
**L'INFO-TRI**  
vous simplifie la vie

L'info-tri, une **nouvelle signalétique** pour vous aider à mieux **trier vos produits, emballages et appareils usagés !**

Pour savoir comment trier, **il suffit de regarder !**

[quefairedemesdechets.gouv.fr](http://quefairedemesdechets.gouv.fr)

**L'INFO-TRI**  
**comment ça marche ?**



La signalétique se décline sur la majorité des produits du quotidien, leur emballage ou leur notice !



**LES CONSIGNES DE TRI, VOUS N'AVEZ PAS TOUT COMPRIS ?**

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous accompagne dans le tri de vos déchets !



**Tous les emballages en verre**  
**CONTENEUR VERT**



**Les encombrants, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, et ampoules**

**DÉCHETTERIE**



Toutes les ordures ménagères  
**POUBELLE ROUGE**



**Tous les emballages et les papiers**  
**CONTENANT JAUNE**



Voici les bons gestes à adopter pour améliorer la qualité du tri et permettre le bon fonctionnement du centre de tri :

- **Déposer les emballages EN VRAC ET SANS SAC.**
- **Ne pas emboîter les emballages,**
- **Ne pas déchirer les papiers,**
- Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dents, ne sont pas des emballages.

Les **CARTONS** doivent être déposés à la déchetterie de Plateau d'Hauteville (horaires disponibles sur le site de Haut-Bugey Agglomération).

**Tous les bio-déchets**  
**COMPOST**





La commune a mis à disposition, dans plusieurs endroits du village, des nouvelles poubelles de tri afin de faciliter la gestion des déchets de chacun, promeneurs notamment.



### Déchets verts

La plateforme communale destinée aux déchets verts située chemin de Champ de Joux est ouverte :  
**le samedi matin de 9 h 00 à 11 h 00,**  
 du 22 mars 2025 au 22 novembre 2025.

**Quels sont les déchets végétaux acceptés ?**

			
tontes de gazon	petits branchages	feuilles, taille de végétaux	plantes, végétaux flétris

### Vêtements

Le recyclage des textiles se fait dans des points de collectes comme le « Relais » :

- à Champdor-Corcelles à côté de la station-service
- à l'entrée de la déchetterie de Plateau d'Hauteville.



### À jeter ? À trier ? Vous avez un doute ?



Téléchargez l'application Guide du Tri de CITEO pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.



**La commune appelle aux bonnes pratiques et au civisme de chacun pour assurer la salubrité de notre environnement.**

Merci pour votre engagement en faveur de la préservation du territoire.  
Ensemble, continuons nos efforts !



**MERCI...**



# COMPOSTER

C'EST TOUT

# GAGNÉ

VOUS HABITEZ UNE DES 42 COMMUNES DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

## COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

## MADE IN HAUT-BUGEY

CONTACT@HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR  
04 74 81 23 70

Une gamme disponible à partir de 10 €. Offre valable dans la limite de deux composteurs par foyer, hors points de compostage collectif en habitat regroupé.

Un seau à compost est fourni gratuitement pour tout achat de composteur.

Les bruits de voisinage sont générés par le comportement des personnes ou des animaux au-delà d'un certain seuil. Ils causent des nuisances sonores, et peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, de jour ou de nuit.



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

### À retenir :

De 22 h à 7 h, les soirées bruyantes, la musique trop forte, les travaux inappropriés, c'est comme les moustiques, c'est nuisible...



« Si j'entends votre chien aboyer, vous aussi ! »

Merci de respecter la tranquillité du voisinage en faisant taire vos chiens.

Article 13 de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 :

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage. »



Il est INTERDIT, de jour comme de nuit ; de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée un ou plusieurs chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans les locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.



Pour rappel, toutes les déjections et autres détritiques n'ont rien à faire sur le sol et sont à ramasser par les propriétaires des animaux.

Article 14 de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, précise que :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore », tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, pelle mécanique et tant d'autres, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00. »



De janvier à juin 2025 dans votre commune...

## CAMPAGNE DE STÉRILISATION

DES CHATS ERRANTS

Vous avez repéré des chats errants  
dans votre commune ?

Signalez-les à votre mairie.

Merci de votre soutien.

Mairie de Brénod : 04 74 36 01 02

Jours d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
de 09 h 00 à 12 h 00



Pourquoi ?

- Signaler la prolifération de chats errants (salubrité publique)
- Un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 chatons en moins de 4 ans.

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA PÊCHE

HAUT  
BUGEY  
AGGLOMÉRATION

## LES DÉGRADATIONS



Les toilettes publiques à côté du four communal ont été saccagées courant octobre. Nous ne remercions pas les petits malins ! Cela engage des frais de réparation, de l'argent que la commune n'investira pas ailleurs, et la fermeture d'un service public le temps des travaux.

Un peu de français :

### Dégradation définition :

Détérioration (d'un édifice, d'une propriété, d'un site).

Synonyme : délabrement



Un peu de droit :

**Article 322-1** du code pénal



I.- La destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, sauf s'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

II.- Le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

La totalité de l'article est disponible sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

**En bref, la dégradation d'un lieu ou d'un équipement public est sévèrement réprimée par la loi.**

Le panneau d'interdiction aux véhicules motorisés et aux chevaux installé par la commune au niveau du sentier des cascades a été volontairement arraché deux fois.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie.



## PETIT RAPPEL AUX USAGERS DE L'ESPACE PUBLIC À BRÉNOD

Les trottoirs du village sont régulièrement encombrés de véhicules qui constituent une gêne pour une circulation normale des piétons.

Les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les enfants dans leurs poussettes sont les premières victimes de cette forme d'incivisme qui impacte quotidiennement les plus fragiles d'entre nous.

Les trottoirs sont réservés à l'usage des piétons, les véhicules doivent stationner sur les parkings, ou le long de la chaussée dès lors que ce stationnement ne constitue ni un danger, ni une entrave à la bonne circulation des autres véhicules.

Merci de votre compréhension.





## LA FIBRE EST À BRÉNOD DÈS MAINTENANT, DEMANDEZ LE PRÉ-RACCORDEMENT DE VOTRE LOGEMENT !



Faites votre test d'éligibilité au  
pré-raccordement et prenez rendez-vous  
sur [www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)



Les communes et  
intercommunalités  
de l'Ain



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Plan France  
Très Haut Débit  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



LE DÉPARTEMENT  
de l'Ain



**29/06 2025**

**TRAIL BRÉNOD HAUT BUGEY**

**ON MONTE OÙ?**

20K M LES CRÈTES <b>24</b> HM 500 D+	LE MONTHOUX <b>16</b> HM 500 D+ + RANDO	LE VERSOUD <b>8</b> HM 210 D+ + RANDO	LE SAUTOUX <b>3</b> HM 100 D+	HIDS
---	--	--	-------------------------------------	------

WWW.RETORD-TRAIL.COM

HAUT BUGEY La Région Auvergne-Rhône-Alpes HAUT SPORT

### TRAIL BRÉNOD HAUT BUGEY 29 JUIN 2025

Après une première édition mémorable, où 700 participants se sont affrontés sur les différents parcours, malgré une météo humide et un terrain très boueux, où le spectacle fut au rendez-vous et la satisfaction unanime, l'équipe du **SKI CLUB DE BRÉNOD-CORCELLES** est de nouveau au travail pour organiser la **2<sup>ème</sup> édition du TRAIL BRÉNOD HAUT-BUGEY le 29 JUIN 2025.**

Les bénévoles de toutes les associations partenaires sont d'ores et déjà mobilisés pour faire de cette journée une nouvelle réussite.



**Brénod  
in your pocket (\*)**

(\*) dans votre poche

